

### **Ordre du jour**

1. Salutations et adoption de l'ordre du jour
  2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale d'automne 2017
  3. Message de la Présidente, Mary-Laure Schorderet
  4. Présentation des activités 2017 de la Maison des Terroirs, Marika Zisyadis
  5. Présentation des activités 2017 de l'Office du Tourisme, Anne Bornand, cheffe d'office à Grandson
  6. Propositions du groupe de travail « Cotisations ATRG »
  7. Admission et démission au sein du comité
  8. Présentation des comptes 2017 et rapport des vérificatrices
  9. Adoption des comptes et du rapport des vérificatrices
  10. Présentation de l'association Slow Food CH, Josef Zisyadis, président
  11. Divers et propositions individuelles
- 

### **Comité**

**Présents :** D. Schneider, M.-L. Schorderet, J. Bloesch, F. Payot, S. Gellein, A. Blanc, B. Strahm, M. Pellet

**Procès-verbal :** A. Bornand, M. Zisyadis

### **Communes**

**Présents :** Champagne, Concise, Corcelles-près-Concise, Giez, Grandson, Mutrux, Onnens, Tévenon, Valeyres-sous-Montagny (9)

**Excusés :** -

### **Assemblée**

**Présents :** 23 personnes

**Excusés :** 7 personnes

#### **1. Salutations et adoption ordre du jour**

Mme Mary-Laure Schorderet, présidente, salue l'assemblée et ouvre cette séance. Elle remercie la Commune de Concise pour l'accueil ainsi que pour l'apéritif.

L'Ordre du Jour est accepté.

#### **2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale d'automne 2017**

Le PV susmentionné est accepté par l'assemblée, une seule abstention.

#### **3. Message de la Présidente, Mary-Laure Schorderet**

La réalité financière n'a pas changé elle correspond à celle annoncée au budget, nous avons besoin de moyens financiers plus importants pour assurer notre travail de promotion des Terroirs de la Région de Grandson, les communes seront sollicitées comme prévu dans le budget 2018-2022.

#### 4. Présentation des activités 2017 de la Maison des Terroirs, Marika Zisyadis

Cette année 2017, Anne Bornand et toute l'équipe de la Maison des Terroirs a travaillé main dans la main dans le but unique de représenter le message, les missions et l'image de la Maison des Terroirs et Office du Tourisme : un espace de promotion pour toute la région de Grandson et ses habitants.

Liens plus fort avec les artisans et producteurs, par la mise sur pied d'événements mensuels, de dégustations, de collaborations pour accentuer le tissu et les liens régionaux.

Aménagements intérieurs repensés avec les moyens du bord afin de mieux accueillir les visiteurs et simplifier le lieu, rendre plus visible la mission d'information du lieu. Artisanat à l'étage.

Carte de saison qui change, réadaptation à la hausse des prix de la restauration, forfaits clef en main, brunch et apéro aux tarifs fixes sur le site. Les marges de l'épicerie aussi ont été repensées avec tous les producteurs. Des produits nouveaux, et aussi bio aussi ont fait leur entrée dans notre vitrine.

Liens à renforcer avec les vignerons, qui ont bien développé l'accueil dans leurs domaines ce qui nous réjouit, mais « au détriment d'une présence » à la Maison des Terroirs. Pour faire connaître leurs productions, leurs domaines : nous avons mis en place et communiqué autour du forfait médiéval, des cours de dégustations, de concours, repositionné notre lieu comme un espace de dégustation/bar à vin... IL serait important d'organiser plus d'évènements médiatiques (vins primés, Conf. Presse...).

Nous avons mis aussi l'accent sur la recherche de nouveaux membres avec envoi de courrier aux différents partenaires touristiques et entreprises de la Région.

Nous pourrions plus nous profiler en septembre grâce à la Semaine du Goût, cela pourrait être une vraie carte de visite en lien avec la première région truffière et le marché aux truffes de Bonvillars en Octobre.

Soirées qui ont bien marché en 2017 : Burger & bières (public plus jeune, plus citoyen)

Foie gras et vins doux : joli moment très attendu pour les fidèles de la Mdt en partenariat avec les vignerons. Cette année les vignerons n'ont pas offert de vin, les prix des soirées ont généralement augmenté afin de payer chacun justement et augmenter notre marge.

#### 5. Présentation des activités 2017 de l'Office du Tourisme, Anne Bornand, cheffe d'office à Grandson

Document en annexe.

#### 6. Propositions du groupe de travail « Cotisations ATRG »

Composé des membres du comité suivants : Mme Danielle Schneider, M. Marcel Pelet, M. Jacques Bloesch, Mme Marika Zisyadis, Mme Anne Bornand réunis 09.11.2017 / 02.02.2018 / 13.04.2018. Après avoir comparé la liste des cotisants à l'ATRG et la liste des prestataires tourisme de la région, un courrier a été envoyé aux prestataires tourisme non-cotisants, afin de les encourager à adhérer à l'association. 31 personnes/entreprises ont été contactées.

#### Liste des recommandations/propositions faites par le groupe de travail :

**para hôtellerie** : adapter le tarif des cotisations à celui de la « Région d'Yverdon-les-Bains »

Dans le **barème des cotisations** pour les producteurs qui vendent leurs produits à la MDT, modifier le montant du chiffre d'affaire réalisé à la MDT :

Actuellement :		Proposition :	
CHF 0 à CHF 1'500.-	CHF 50.-	CHF 0 à CHF 1'000.-	CHF 50.-
CHF 1'501 à CHF 3'500.-	CHF 100.-	CHF 1'001 à CHF 3'000.-	CHF 100.-
CHF 3'501 à CHF 5'500.-	CHF 150.-	CHF 3'001 à CHF 5'000.-	CHF 150.-
CHF 5'501 à CHF 7'500.-	CHF 200.-	CHF 5'001 à CHF 7'000.-	CHF 200.-
CHF 7'501.- et plus	CHF 250.-	CHF 7'001.- et plus	CHF 250.-

**Multiplés activités** pour un membre : la cotisation sera calculée en se référant à l'activité la plus chère et en y ajoutant CHF 50.00 par activité supplémentaire. A ajouter aux statuts, après acceptation par votation à l'AG.

**Membres sympathisants** : cotisation passant de CHF 30.00 à CHF 50.00/an, en contrepartie un verre de vin sera offert au membre lors des événements organisés par la Maison des Terroirs.

Pour les membres de l'association, proposition de réduction de CHF 50.00/an sur leur cotisation s'ils offrent 4 heures de travail à la MDT ou lors d'événements extérieurs. Déductible 1 x/an.

**Relance** des personnes/entreprises prestataires tourisme non-cotisants qui ont été contactées en février 2018 et membres sociétaires.

En automne 2018, faire un **mailing aux entreprises** de la région afin de leur proposer de commander leurs cadeaux de fin d'année à la MDT.

Sur chaque **réservation de spectacle** faite à la MDT, facturation de CHF 1.00/réservation à l'organisateur.

#### Questions :

**M. Oberhänkli, commune de Giez** : avez-vous des projections chiffrées pour affiner le budget 2019 ?

- Réponse de M. Zisyadis : estimation autour de 2'000 CHF, seront ajoutés au budget 2019.

**M. Bourgeois** : Est-ce qu'il y a des modifications de cotisations à prévoir, suite au nombre de vigneron représentés à la MdT ?

- Réponse de M. Bloesch : Tous les vigneron affiliés et représentés au Tournus payent une cotisation annuelle de 300 CHF.

#### 7. Admission et démission au sein du comité

Danielle Schneider est saluée pour son engagement, une petite attention lui est remise par le comité. André Raimond, ancien boursier et comptable bénévole de l'Association est lui aussi remercié chaleureusement pour son travail tout au long de l'année. Messieurs Strahm (représentant des prestataires) et Blanc (hébergeurs) se présentent aux membres, élus à l'unanimité par applaudissements.

#### 8. Présentation des comptes 2017 et rapport des vérificatrices

Commentaires de M. François Payot :

- Les chiffres rouges se confirment
- Augmentation du stock dû à un changement de pratique chez les fournisseurs, moins de dépôt plus d'achat à 30 jours ou 60 jours.
- Salaires revalorisés pour les auxiliaires : de CHF 15 à 21 CHF, légalement c'était punissable.
- Prêt sans intérêt de Grandson pour éponger la perte du déficit 2016
- Don de l'ADNV
- Soutien de la commune de Grandson (2 x 5000.-) pour le projet de sensibilisation pour les Ecoles
- Chiffre d'affaire est en augmentation, c'est encourageant
- La marge est basse car l'épicerie marche plus que la restauration...
- Grandson participe plus financièrement car l'antenne de l'OT est dans sa commune, c'est normal
- Plus de frais de promotion, en 2016 il n'y en avait pas... (imprimés, dépliants, plaquettes, vitrine, horaires sur la porte extérieure)
- Frais liés aux cours pour l'obtention de la patente de M. Zisyadis

Remarques de M. Oberhänkli, municipal à Giez.

- Pour une Commune qui hésite à continuer, ne pas avoir de Bilan sur le site, c'est un choc !
- Ce sont les producteurs qui profitent de la MdT et pas les communes pourtant ce sont elles qui sont toujours sollicitées.

Remarques de M. Gagnebin, syndic de Champagne

- Aidez-nous en présentant mieux vos chiffres, les comptes sur le site cela facilitera notre travail avec nos conseils à qui nous présentons ces budgets.

Lecture du rapport des vérificatrices des comptes, par Marika Zisyadis. Rapport en annexe.

#### **9. Adoption des comptes et du rapport des vérificatrices**

Acceptés à l'unanimité des personnes présentes, dont 4 abstentions des communes de Giez, Mutrux, Champagne et Valeyres-sous-Montagny.

#### **10. Présentation de l'association Slow Food CH, Josef Zisyadis, président**

#### **11. Divers et propositions individuelles**

Commentaires de Monsieur Petitpierre, Orges

- J'aimerais beaucoup un slow market en Suisse romande...
- comment la MdT gère son stock de produits invendus ? Réponse de M. Zisyadis : La MdT contrôle quotidiennement ses stocks avant date de péremption et congèle avant de revendre à une entreprise de la Région.

Commentaires de Monsieur Ferletti, Onnens

- Coup de gueule contre la fermeture du Volg d'Onnens le dimanche, qui est fermé sur décision cantonale. Motif : la commune d'Onnens n'est pas une commune touristique. La commune a demandé l'aide de l'ADNV pour contrer cette décision.

Commentaires de Monsieur Gagnebin, syndic de Champagne

- Qui va se charger de l'entretien des sentiers didactiques ? Réponse de Anne Bornand : sur une commune définie c'est la commune partenaire et si c'est un projet cantonal (balade oenotouristique) cela fera l'objet d'une discussion future, en attente pour l'instant.
- Comment plus faire connaître les actions touristiques (comme la LNM et les balades) à nos habitants ? Vous devriez mieux communiquer les actions à venir  
Réponse de M.L. Schorderet : notre commune a mis en place des canaux nouveaux Facebook, un blog communal...  
M. Zisyadis : faire connaître nos pages Facebook, et diffuser nos sites internet et nos dépliants dans vos communes, sur vos sites. Possibilité de suivre la Newsletter de l'ADNV et du tourisme...

L'assemblée générale est levée à 21h20



Mary-Laure Schorderet  
Présidente de l'Association  
« Les Terroirs de la Région de Grandson »